

SELECTION D'ARTICLES DE PRESSE EN FRANCAIS

18 juillet 2006

Cyberpresse

Guantanamo: l'administration Bush cherche une solution mais défend ses choix

Fanny CARRIER
Agence France-Presse
WASHINGTON

Le ministre américain de la Justice, Alberto Gonzales, a adopté mardi un profil bas devant une commission du Sénat, tout en défendant les choix de l'administration Bush sur les tribunaux militaires d'exception établis pour juger les détenus de Guantanamo.

Dans le même temps, le porte-parole de la Maison Blanche, Tony Snow, a expliqué que le gouvernement travaillait à un nouveau cadre juridique pour traduire en justice les terroristes présumés, en précisant qu'aucune date-butoir n'avait été déterminée.

La Cour suprême des Etats-Unis ayant estimé fin juin que le président n'avait pas l'autorité pour établir les tribunaux militaires d'exception, le gouvernement s'est tourné vers le Congrès.

La semaine dernière, deux juristes de l'administration avaient estimé devant la commission des affaires judiciaires du Sénat que les parlementaires pouvaient se contenter de ratifier la procédure en l'état. Mardi, pressé de questions par les mêmes sénateurs, Alberto Gonzales n'a pas été aussi direct.

Invitant les élus à considérer le schéma actuel comme "un point de départ pratique", le ministre a cependant rappelé les difficultés que les soldats pourraient rencontrer pour respecter des procédures trop complexes.

"Les procédures que le Congrès adoptera devront être équitables, mais elles devront aussi refléter le fait que nous sommes toujours en guerre et que nos hommes et nos femmes sur le front agissent dans une zone de guerre, pas dans l'atmosphère protégée d'un laboratoire du FBI", a-t-il déclaré.

Le débat, prévu pour la rentrée, s'annonce houleux. Certains membres de la majorité républicaine à la Chambre des Représentants paraissent tout disposés à accepter de ratifier sans broncher les tribunaux spéciaux, mais d'autres membres influents de la majorité républicaine semblent prêts à tenir tête.

L'essentiel est "de trouver le meilleur moyen d'aller de l'avant", a estimé Tony Snow à la Maison Blanche, sans prendre position entre les partisans des tribunaux d'exceptions et ceux qui préféreraient aménager le système déjà existant des cours martiales.

"La dénomination est moins importante que le fait d'obtenir un résultat juste", a-t-il déclaré.

"Aujourd'hui, c'est le 12 septembre pour les gens au ministère de la Justice. Et demain, ce sera encore le 12 septembre. Nous nous battons, chaque jour, pour la sécurité et la sûreté des Américains", a pour sa part insisté Alberto Gonzales.

Humble mais tenace face à des sénateurs souvent intraitables, Alberto Gonzales, ancien conseiller juridique de George W. Bush, a défendu tous les choix controversés de la Maison Blanche: rejet initial des conventions de Genève, écoutes extrajudiciaires, poursuites contre des journalistes, transfèrement de prisonniers par la CIA...

Interrogé sur le cas du Canadien Maher Arar, arrêté sur des soupçons de terrorisme lors d'une escale en 2002 et transféré vers la Syrie où il dit avoir été torturé, le ministre a répondu qu'il s'agissait d'une "expulsion conforme à notre législation sur l'immigration".

Alberto Gonzales a également dénoncé les recours déposés par les détenus de Guantanamo qui contestent leur détention. Pour le gouvernement, une loi promulguée fin décembre, qui limite strictement ces procédures, aurait dû avoir un effet rétroactif sur celles en cours.

La Cour suprême ayant rejeté cette interprétation, M. Gonzales a demandé au Congrès de "confirmer" sa volonté exprimée en décembre, insistant: "Nous devons éliminer les centaines de recours de détenus de Guantanamo qui engorgent notre système judiciaire".

<http://www.cyberpresse.ca/article/20060718/CPACTUALITES/607181628/5024/CPDMINUTE>

20 juillet 2006

Cyberpresse

Pétition pour la libération du «taliban australien»

Agence France-Presse
Sydney

Plus de 35 000 personnes ont signé une pétition appelant à la libération d'un Australien, David Hicks, détenu depuis plus de quatre ans sur la base américaine de Guantanamo (Cuba), a indiqué jeudi le responsable de cette initiative.

Brett Solomon, responsable du groupe de pression «GetUp!», a exhorté le premier ministre, John Howard, à obtenir le rapatriement de David Hicks, 31 ans, capturé en 2001 en Afghanistan.

La pétition a été signée par des députés, des magistrats et des syndicalistes. L'organisme a également acheté plusieurs pages de publicité dans les quotidiens nationaux pour réclamer la libération de Hicks, surnommé le «taliban australien».

«Avec la récente décision de la Cour suprême américaine qui a jugé illégal le processus de jugement de David Hicks, nous avons maintenant besoin que notre premier ministre fournisse un calendrier sur ce qu'il va faire pour que Hicks ne croupisse pas en prison encore quatre ans et demi», indique le groupe.

David Hicks fait l'objet de plusieurs chefs d'accusation de terrorisme et devait figurer parmi les premiers détenus à comparaître devant des tribunaux militaires d'exception.

Le mois dernier, ces juridictions ont été invalidées par la Cour suprême.

L'administration américaine travaille à un nouveau cadre juridique pour traduire en justice les suspects de terrorisme.

<http://www.cyberpresse.ca/article/20060720/CPMONDE/607200381/5024/CPDMINUTE>

Trente ans de prison pour un Pakistanais qui aurait aidé un membre d'Al Qaida

Un Pakistanais de 26 ans a été condamné à une peine de 30 ans d'emprisonnement pour avoir tenté de faire entrer un membre d'Al-Qaida aux Etats-Unis afin que celui-ci commette des actes terroristes.

Le juge qui a prononcé la sentence a expliqué que Uzair Paracha, 26 ans, était conscient de ce qu'il faisait lorsqu'il a donné son accord à un ancien résident américain membre d'Al-Qaida pour l'aider à revenir aux Etats-Unis, depuis le Pakistan, afin de lancer une attaque chimique.

Le juge a estimé que cette peine était un exemple nécessaire, afin de dissuader quiconque d'en faire de même. L'entrée du membre d'Al-Qaida sur le sol américain avait échoué, et l'attaque n'a jamais eu lieu.

Uzair Paracha était poursuivi pour avoir offert un soutien logistique à une organisation terroriste. Il avait expliqué aux agents fédéraux du FBI qu'il n'était pas personnellement lié à Al-Qaida, mais que le réseau terroriste lui avait promis un investissement de 200.000 dollars (158.190 euros) dans une affaire familiale.

Son père est détenu à la prison de Guantanamo, avec le statut de combattant ennemi. Il a nié toute implication dans des actes terroristes, mais il notamment suspecté d'avoir blanchi de l'argent pour des terroristes.

<http://www.matin.qc.ca/monde.php?article=20060720200422>

21 juillet 2006

7 sur 7

L'ONU rappelle à l'ordre les USA en matière de droits de l'homme

Le Comité des droits de l'homme de l'Onu a rappelé vendredi aux Etats-Unis qu'il n'est pas "une chambre d'enregistrement" et que sa compétence s'étend aussi aux prisons dirigées par les Américains à l'étranger.

La présidente du Comité, Christine Chanet, a dénoncé devant la presse l'attitude de la délégation américaine, qui a estimé lundi que les règles internationales en matière de droits de l'homme ne s'appliquaient pas en dehors de leur territoire. Le Comité, chargé d'examiner le respect du Pacte sur les droits civils et politiques par chacun des 156 Etats signataires, examine jusqu'à la fin du mois le rapport des Etats-Unis, soumis avec sept ans de retard.

La délégation américaine n'a pas voulu répondre dans un premier temps aux questions posées par les membres du Comité sur le centre de détention américaine de Guantanamo et les a indisposés en rendant des réponses au dernier moment et uniquement en anglais, a déclaré Mme Chanet. Les Américains "se sont retrouvés dans une situation un peu défensive et ont contesté la compétence du Comité" pour juger de ce que fait un Etat en dehors de ses frontières, a rapporté Mme Chanet.

La juriste française a rappelé que cette compétence avait été reconnue par la Cour internationale de Justice et tout récemment par la Cour suprême des Etats-Unis. Elle a ajouté que Washington avait voté durant la première guerre du Golfe une résolution de l'Assemblée générale de l'Onu reconnaissant l'application du pacte

en dehors des frontières des Etats membres.

"On ne peut pas nous dénier notre rôle dévolu par un traité", a lancé Mme Chanet, estimant que les Américains sont "dans une situation d'isolement pour leur interprétation unilatérale du droit international des traités". "Je leur ai dit que ce n'est pas une chambre d'enregistrement (...) Le Comité n'est pas là pour recevoir un rapport et l'enregistrer comme un greffier", a ajouté la présidente du Comité, composé de 18 experts indépendants.

Les conclusions finales que le Comité doit rendre le 28 juillet "seront la conséquence de nos interprétations divergentes", a-t-elle averti. Mme Chanet a évoqué les "problèmes considérables" posés juridiquement en matière de droits de l'homme aux Etats-Unis, notamment en ce qui concerne la peine de mort et la Convention des droits de l'enfant, que Washington est le seul pays à ne pas avoir ratifié, avec la Somalie.

http://www.7sur7.be/hlms/cache/fr/det/art_233621.html?wt.bron=homeHVDN

Cyberpresse

Guantanamo: des avocats défendent le secret des échanges avec les détenus

Agence France-Presse
WASHINGTON

Les avocats de détenus de Guantanamo (Cuba) se sont insurgés vendredi de la volonté du gouvernement d'examiner tous les documents des détenus, y compris ceux protégés par la confidentialité des échanges client-avocat.

Après le suicide de trois détenus le 10 juin sur la base navale, l'armée a lancé une enquête pour déterminer s'ils avaient été aidés ou si d'autres suicides étaient en cours de préparation, et a saisi dans ce cadre la totalité des documents en possession des détenus.

Au total, cela représente une demi-tonne de notes personnelles, courrier familiaux, photos, documents juridiques...

Pour l'instant, seuls ceux des trois morts et de onze autres détenus ont été lus et traduits, révélant selon l'armée que des détenus ont utilisé du papier réservé aux échanges avec leurs avocats pour communiquer entre eux.

S'appuyant sur cette découverte, le gouvernement a demandé début juillet à la justice l'autorisation d'étudier tous les documents, déposant pour cela la même requête dans chacun des dizaines de dossiers déposés devant la justice fédérale par des détenus contestant leur détention.

"La confidentialité des échanges avocat-client, quoique vénérable, n'est pas sans limite", estime le gouvernement dans ce document.

Dans une réponse déposée vendredi, les avocats de cinq détenus yéménites ont dénoncé cette démarche: "depuis 4 ans et demi, notre gouvernement a fait exactement tout ce qui était possible pour empêcher" que s'établisse une relation de confiance entre les détenus et leurs avocats.

De plus, la requête du gouvernement concerne l'ensemble des quelque 440 détenus de Guantanamo, tous englobés dans "une théorie de culpabilité par association" sans qu'aucun élément ne soit fourni pour laisser penser que tel ou tel détenu est lié aux suicides, font valoir les avocats.

<http://www.cyberpresse.ca/article/20060721/CPACTUALITES/607211469/5024/CPDMINUTE>

23 juillet 2006

Cyberpresse

Trois détenus bahreïnis à Guantanamo bientôt relâchés

Agence France-Presse
MANAMA

Trois Bahreïnis détenus sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, seront bientôt relâchés, a-t-on appris dimanche de source diplomatique.

"Un accord a été trouvé pour relâcher les trois détenus", a déclaré un diplomate à l'AFP sous couvert de l'anonymat.

L'un d'eux sera libéré dans quelques semaines. Les deux autres seront relâchés plus tard, a-t-il précisé.

"Avec cela, la question des détenus bahreïnis sera définitivement close", a-t-il ajouté. Les trois autres ressortissants bahreïnis détenus à Guantanamo avaient été libérés en novembre.

Près de 500 personnes sont détenues à Guantanamo, la majorité d'entre eux ayant été capturée en 2001 en Afghanistan.

<http://www.cyberpresse.ca/article/20060723/CPACTUALITES/607230880/5024/CPDMINUTE>